

RÉSOLUTION 84-11

Date d'adoption : 26 avril 2011

En vigueur : 26 avril 2011

À réviser avant :

Directives administratives et date d'entrée en vigueur :

ADC20-DA_Comité de participation des parents (CPP) - 26 avril 2011

ADC20_Annexe 1 : Formulaire de mise en candidature pour le CPP - 26 avril 2011

-
1. Le CEPEO croit que l'éducation est une responsabilité que se partagent l'école, l'élève et sa famille ainsi que tous les membres de la communauté scolaire de façon complémentaire et que tous les partenaires ont la responsabilité de travailler de façon concertée pour favoriser le cheminement de l'élève.
 2. Le comité de participation des parents (CPP) s'entend d'un comité majoritairement composé de parents dont la mission consiste à soutenir, encourager et accroître l'engagement des parents au niveau du CEPEO afin d'améliorer le rendement des élèves et leur bien-être. Le comité de participation des parents réalise sa mission :
 - a) en donnant au CEPEO des renseignements et des conseils sur l'engagement des parents;
 - b) en communiquant avec les conseils d'école des écoles du CEPEO et en les appuyant;
 - c) en entreprenant des activités pour aider les parents des élèves du CEPEO à soutenir l'apprentissage de leurs enfants à la maison et à l'école.
 3. Le CEPEO reconnaît le rôle consultatif du CPP et il encadre et appuie ses activités en conformité avec la *Loi sur l'éducation* et le Règlement 612/00.

Il incombe à la direction de l'éducation d'émettre des directives administratives visant la mise en œuvre et l'application de la présente politique.

RÉFÉRENCES

Le Règlement de l'Ontario 612/00 modifié, le Règlement 330/10 : *Conseils d'école et comités de participation des parents (CPP)*.

Partenariat avec les parents : Politique de partenariat avec les parents pour les écoles de l'Ontario, 2010.

Politique/Programmes Note n° 119 du 24 juin 2009 : *Élaboration et mise en œuvre de politiques d'équité et d'éducation inclusive dans les écoles de l'Ontario.*

ADE01_Conseil d'école et comité-conseil pour une école sécuritaire

ADE01-DA1_Conseil d'école

ADE01-DA2_Comité-conseil pour une école sécuritaire